2023-030

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DROME
Mairie de REAUVILLE

DÉLIBÉRATION N°2023-06-19-27
CONSEIL MUNICIPAL du 19 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf juin à 18 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation :13 juin 2023

Nombre de Conseillers en fonction : 09

Présents : Monique ALLÈGRE ; Christian BERNARD ; Marc GASSER ; Lauriane MOINE ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE.
Absents excusés : Jean-Luc FAUCON ; Vincent GOUDON ; Gilles SARACCO donne procuration à Jean-Luc FAUCON.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Lauriane MOINE est désignée secrétaire de séance.

Objet : Subvention Comité de Jumelage Valaurie-Réauville-Longare

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention du comité de jumelage Valaurie-Réauville-Longare qui accueille 18 italiens du 22 au 25 juin 2023 et qui organise des manifestations à cette occasion, notamment une fête de la musique à Réauville le 23 juin.

Le comité de jumelage Valaurie-Réauville-Longare a communiqué tous les documents nécessaires à la prise de décision et sollicite une subvention de 500 € auprès de chacune des communes de Valaurie et Réauville. La commune de Valaurie a délibéré pour accorder ce montant.

Monsieur le Maire propose de calculer le montant à attribuer au prorata du nombre d'habitants des 2 communes. Valaurie compte 718 habitants et Réauville 406 habitants. (500x406 /718 = 282,73€) Il propose d'arrondir le montant de la subvention à 285 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- **Décide** d'attribuer au comité de jumelage Valaurie-Réauville-Longare une subvention de 285 €.
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

VOTE : 6 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

La secrétaire
Lauriane MOINE

Le Maire
Norbert PERRIN

MAIRIE DE RÉAUVILLE 26230 (DRÔME)

Rendu exécutoire par transmission au contrôle de légalité le 22 JUIN 2023
Affiché le 22 JUIN 2023